

# Les traits saillants

L'artisanat en Nouvelle-Calédonie :  
3 entreprises sur 10 du secteur marchand  
4 créations d'entreprise sur 10 dans le secteur marchand  
24% des employeurs calédoniens

## L'artisanat : un acteur de la dynamique économique en Nouvelle-Calédonie

### Créateur de richesses

L'artisanat calédonien représente 11 028 établissements recensés au Répertoire des métiers au 1<sup>er</sup> janvier 2017, pour 15 924 actifs. Un chiffre d'affaires de 150 milliards de francs a été dégagé par les entreprises artisanales en 2014. Fort de la diversité de ses métiers et savoir-faire, le secteur artisanal offre des produits et services de proximité pour la population dans l'ensemble des communes de la Nouvelle-Calédonie.

### Créateur d'entreprises

1 829 nouvelles entreprises sont venues renouveler le tissu artisanal local au cours de l'année 2016, soit 152 entreprises créées en moyenne chaque mois. En 2016, les créations d'entreprises comme les radiations naturelles\* sont en baisse dans l'artisanat (-8%). Le solde entre les créations et les radiations naturelles d'entreprises reste légèrement excédentaire, comptant 89 entreprises de plus que l'année précédente.

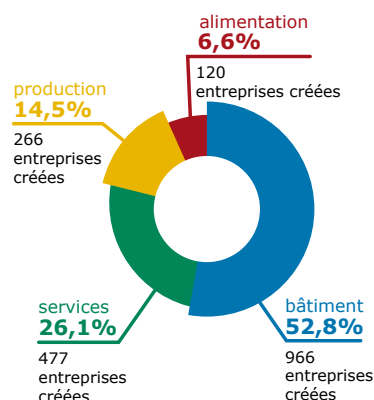
\*Hors actions de fiabilisation du Répertoire des métiers.

### Employeur et formateur

12% des entreprises artisanales ont employé 5 096 salariés en 2016, avec une moyenne de 4 salariés par entreprise employeuse. Plus de 300 apprentis sont formés chaque année aux métiers de l'artisanat.

Une entreprise artisanale exerce une activité de production, transformation, réparation ou prestation de services. Elle emploie moins de 10 salariés au moment de sa création. Elle peut être constituée sous forme de société commerciale ou d'entreprise individuelle.

1 829 créations d'entreprises réparties par secteurs artisanaux



# Contacts

### Siège

BP 4186  
98846 Nouméa CEDEX  
Tél. 28 23 37 - Fax 28 27 29  
cma@cma.nc  
Site Internet :  
www.cma.nc

### Antenne de Koné

BP 641 - 98860  
Tél. 47 30 14 - Fax 47 30 17  
kone@cma.nc

### Antenne de Poindimié

BP 155 - 98822  
Tél. 42 74 82 - Fax 42 74 11  
poindimie@cma.nc

### Antenne de Koumac

BP 127 - 98850  
Tél. 47 68 56 - Fax 47 63 64  
koumac@cma.nc

### Antenne de La Foa

BP 56 - 98880  
Tél. 46 52 86 - Fax 46 52 88  
lafoa@cma.nc

### Antenne Panda

BP 4709 - 98839 Dumbéa  
Tél. 24 32 62 - Fax 24 22 44  
panda@cma.nc

### Centre de formation de l'artisanat

1 rue Juliette Bernard  
98846 Nouville  
Nouméa  
Tél. 25 97 40 - Fax 25 97 41  
formation@cma.nc

### Maison des artisans

12 av. James Cook  
BP 8157  
98807 Nouméa  
Tél./Fax 27 56 85  
artisans@canl.nc  
Site Internet :  
www.boutiques-artisanales.com

### CEGESMET

10 av. James Cook  
BP 5019 - 98847 Nouméa  
Tél. 27 43 70 - Fax 28 40 07  
centre.gest@cegesmet.nc

BP 641 - 98860 Koné  
Tél. 42 77 20 - Fax 42 77 21  
fiona@cegesmet.nc

Les données statistiques complètes sont disponibles en téléchargement sur notre site Internet [www.cma.nc](http://www.cma.nc) et sur simple demande auprès de l'Observatoire de l'artisanat au 28 23 37, ou par courriel : [eco@cma.nc](mailto:eco@cma.nc)



ISSN 2275-203X



Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Nouvelle-Calédonie

Observatoire de l'Artisanat  
Services de Développement Économique

Conseille, accompagne, soutient les artisans

# Chiffres clés de l'Artisanat au 1<sup>er</sup> janvier 2017



## L'artisanat dans l'économie calédonienne

Acteur incontournable de l'économie en Nouvelle-Calédonie, l'artisanat compte plus de 11 000 établissements, dans lesquels près de 16 000 actifs

travaillent (chefs d'entreprise, salariés et apprentis), et dont 12% sont des employeurs. Près d'un quart des entreprises artisanales sont dirigées par des femmes.

Le tissu artisanal calédonien est composé d'une variété de plus de 280 activités, dans les secteurs du bâtiment, des services, de la production et de l'alimentation. Ancrées dans les provinces et communes, ces activités de proximité pour la population demandent souvent des savoir-faire particuliers.

En 2016, ce sont plus de 1 800 nouvelles entreprises qui se sont créées. Malgré les tensions sur l'emploi, plus de 5 000 salariés travaillent dans le secteur des métiers.

Dans un contexte économique en mutation, l'artisanat calédonien conserve son dynamisme et sa capacité d'adaptation.

Le Président,  
Daniel Viramoutoussamy



Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Nouvelle-Calédonie

# Les établissements

- **11 028 établissements**
- Densité de **410 établissements** pour 10 000 habitants, **2 fois plus élevée** qu'en France entière
- **283 activités exercées**

- **15 924 actifs** travaillent dans le secteur artisanal
- **66%** de chefs d'entreprises
- **32%** de salariés et **2%** d'apprentis (hors conjoints)

# Les actifs de l'artisanat



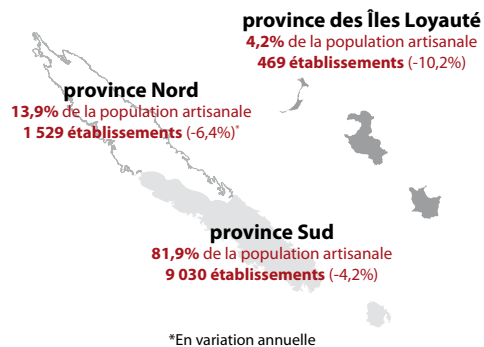
- **15%** de la population active occupée
- **8%** de l'emploi salarié du privé
- **1 apprenti calédonien sur 2** apprend un métier de l'artisanat

## L'artisanat implanté dans les trois provinces

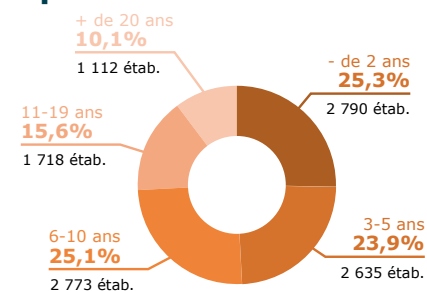
**Nouvelle-Calédonie : 11 028 établissements**

82% des établissements artisanaux sont implantés dans le Sud. Parmi eux, 9 établissements sur 10 sont situés dans les communes du Grand Nouméa. 14% des établissements sont localisés dans le Nord, parmi lesquels 42% sont situés dans la zone Voh-Koné-Pouembout-Poya. 4% des établissements sont implantés dans les îles Loyauté.

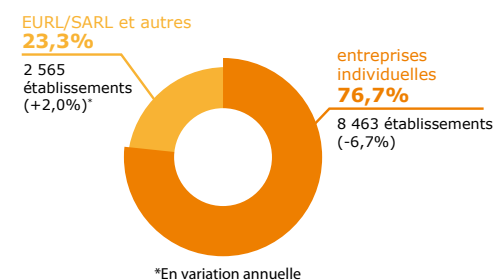
En 2016, le nombre d'établissements baisse dans l'ensemble des provinces.



## Un établissement sur deux a plus de 5 ans d'ancienneté

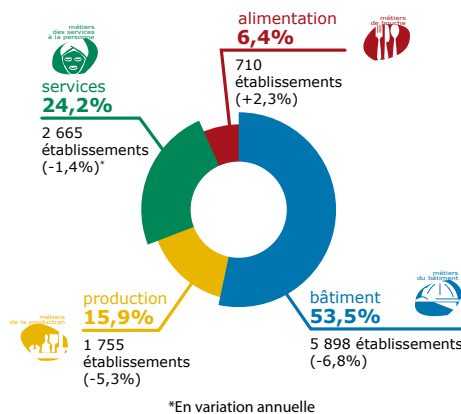


## Vers une structuration des entreprises artisanales



## L'alimentation : unique secteur à gagner des effectifs en 2016

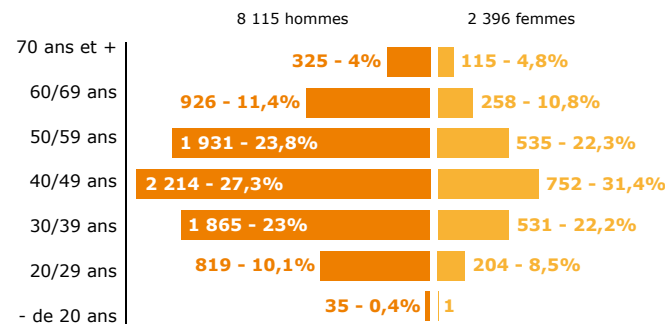
En 2016, le nombre d'établissements artisanaux baisse dans l'ensemble des secteurs, excepté dans l'alimentation qui voit ses effectifs progresser de 2%. La part du secteur du bâtiment diminue légèrement en 2016, au profit des secteurs des services et de l'alimentation, dont le poids s'accroît.



## Près d'un quart de femmes chefs d'entreprise

10 511 chefs d'entreprise exercent dans l'artisanat : 77% sont des hommes et 23% des femmes. Les chefs d'entreprises artisanales sont âgés en moyenne de 48 ans, quel que soit leur sexe. L'âge moyen des créateurs d'entreprises est quant à lui de 39 ans.

Parmi les chefs d'entreprise, 23% sont qualifiés dans leur métier (soit 2 458 artisans). Au global, ils sont 47% à posséder une qualification professionnelle en lien direct ou non avec leur activité (soit près de 5 000 artisans).



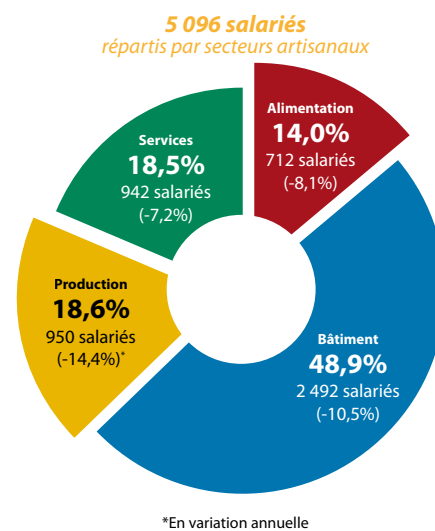
## Plus de 5 000 salariés\* dans l'artisanat

5 096 salariés ont travaillé dans l'artisanat calédonien en 2016.

Le nombre de salariés demeure le plus élevé dans le bâtiment, avec plus de 2 400 salariés. Ainsi, près d'1 salarié sur 2 est employé dans ce secteur.

La part des entreprises employeuses est la plus importante dans l'alimentation : 23% des entreprises de ce secteur emploient des salariés (contre 14% dans la production et 11% dans le bâtiment et les services).

\*Sur la base de 1 358 entreprises artisanales employant moins de 14 salariés (source : ISEE-CAFAT au 30 septembre 2016)

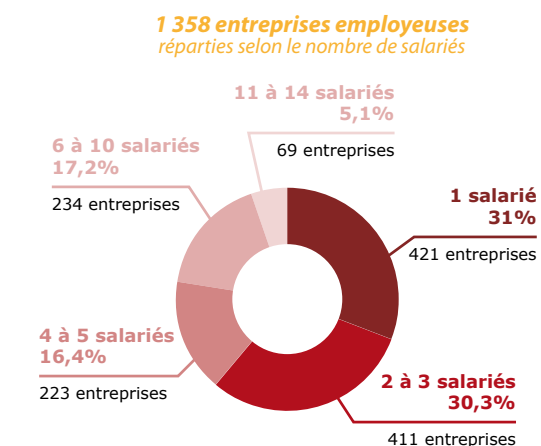


## Une moyenne de 4 salariés par entreprise employeuse

1 358 entreprises artisanales ont employé 5 096 salariés en 2016, soit une moyenne de 4 salariés par entreprise employeuse.

61% des employeurs comptent de 1 à 3 salariés, et emploient 28% des effectifs salariés de l'artisanat.

35% des salariés de l'artisanat travaillent dans des entreprises ayant de 6 à 10 salariés.



## L'apprentissage des métiers artisanaux : un tremplin pour l'emploi

En 2016, 317 jeunes ont été formés par l'apprentissage au Centre de formation de l'artisanat pour acquérir une qualification professionnelle.

Sur 13 métiers enseignés, 1 apprenti sur 2 est formé aux métiers du bâtiment. Les métiers de l'électricité, du froid et de la métallerie, des soins esthétiques, de la boucherie et de la pâtisserie, ont été particulièrement attractifs en 2016 par rapport à 2015.

Parmi les apprentis, 138 se sont présentés aux examens et 121 ont obtenu leur diplôme de l'Education nationale. Le taux de réussite en apprentissage est de 88%, et s'améliore en 2016.

75% des apprentis diplômés obtiennent un emploi à l'issue de leur formation.

métiers de bouche		
Boucherie	29	9%
Pâtisserie	17	5%
Cuisine	9	3%
Boulangerie	2	1%
<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>18%</b>
métiers de l'automobile		
Maintenance	20	6%
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>6%</b>
métiers de la production		
Fabrication de menuiserie	13	4%
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>4%</b>
métiers du bâtiment		
Electricité	67	21%
Serrurerie métallerie	25	8%
Froid climatisation	32	10%
Installation sanitaire	22	7%
Rénovation bâtiment	12	4%
<b>Total</b>	<b>158</b>	<b>50%</b>
métiers des soins du corps		
Coiffure	49	15%
Esthétique cosmétique	20	6%
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>22%</b>
<b>Total apprentis</b>	<b>317</b>	<b>100%</b>